



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Argonne 1792 – Valmy 2022

Le conseil d'administration de l'association Pays d'Argonne porteur du projet ARGONNE 1792 – VALMY 2022 réuni en séance extraordinaire le mercredi 6 juillet 2022 à 18h au siège de sa structure Meuse à Les Islettes a décidé, à regret, et à l'unanimité d'annuler l'événement programmé les 20 et 21 août 2022. En second lieu, le conseil d'administration décide de proposer la reprogrammation de celui-ci les 19 et 20 août 2023 à Valmy.

L'événement concernant le 230^{ème} anniversaire de la bataille de Valmy en 1792, qui devait célébrer la naissance de la République et de ses Valeurs et celles de l'Europe des Démocraties, n'a pas obtenu l'enveloppe financière suffisante pour assurer le plein succès de cette manifestation en termes de qualité, c'est-à-dire à la hauteur de ce haut lieu symbolique de la République.

Si les ateliers citoyens d'Argonne 1792 ont reçu des aides très appréciées des collectivités territoriales pour préparer, depuis 6 mois, ce grand rendez-vous avec la participation de la population, l'événement spectacle ARGONNE 1792 – VALMY 2022 des 20-21 août en soi n'a pas eu, in fine, le même soutien car n'entrant pas dans les dispositifs et règlements de financement de certaines collectivités territoriales.

Malgré l'expérience de l'association Pays d'Argonne dans ce domaine, elle reste prudente dans l'estimation de la fréquentation de l'événement par les touristes et visiteurs. Cette inconnue constitue un gros risque en l'état actuel des financements obtenus et l'association s'oblige à protéger ses emplois ainsi que la continuité des services qu'elle porte à la population depuis 10 ans.

Les bénévoles, reconstituteurs des huit Pays de l'Europe représentant près de 1.000 personnes ainsi que les exposants, fournisseurs et partenaires comprendront que cette annulation forcée n'est que partie remise. Le travail fourni par nos salariés et partenaires comme celui des centaines de participants aux Ateliers Citoyens d'Argonne 1792 n'est pas vain, bien au contraire, il va participer à l'élaboration d'un nouveau dossier encore plus affiné pour que Valmy retrouve ses ailes et sa juste notoriété.

La chute des ailes du Moulin de Valmy était peut-être un signe prémonitoire...

Fait à Les Islettes le 7 juillet 2022,
Pour le Conseil d'administration,
Le Président, Thibaut MOURLET